

421A

ÉTAIN LIQUIDE

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

**Identificateur de Produit :** 421A**Autres Moyens d'Identification :** Étain Liquide ; Liquid Tin**N° de Pièces Connexes :** 421A-125ML, 421A-500ML

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Solution de dépôt autocatalytique d'étain**Usage contre-indiqué :** Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

**Fabricant**

MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA

MG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA

**Téléphone :** +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB :** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente) :** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)




**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**421A**
**ÉTAIN LIQUIDE**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Lésions Oculaires Graves	1	Danger	Corrosion
Corrosion Cutanée	1	Danger	Corrosion
Toxicité pour la Reproduction	2	Attention	Santé
Cancérogénicité	2	Attention	Santé
Sensibilisation Cutanée	Peau	1	Attention
Danger Pour Le Milieu Aquatique	Chronique	3	<i>aucun</i>
			<i>aucun</i>

*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>DANGER</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
	H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion H351 : Susceptible de provoquer le cancer en cas d'ingestion
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

*Suite de section sur la page suivante*

## 421A

## ÉTAIN LIQUIDE

*Continuation...*

<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
<i>symbole non-mandaté</i>	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les brouillards, vapeurs et aérosols.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection, des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P310	Pour toutes les voies d'exposition : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou Consulter un médecin.
P305 +P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P303 + P361 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau ou se doucher.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou Consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

*Suite de section sur la page suivante*

**421A****ÉTAIN LIQUIDE***Continued...*

<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P405	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/ Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>

**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

<b>No. CAS</b>	<b>Nom Chimique</b>	<b>%(poids)</b>
62-56-6	thiourée	10%
53408-94-9	bis(méthanesulfonate) d'étain(II)	5%
75-75-2	acide méthanesulfonique	4%

Note : solution aqueuse

**Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT  
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P310

**Symptômes Immédiat***rougeur, douleur, irritation graves, lésions oculaires***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 60 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

*Suite de section sur la page suivante*

## 421A

## ÉTAIN LIQUIDE

*Continuation...*

<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)</b>	P303 + P361+ P352, P310, P333 + P313, P363
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>rougeur, éruption cutanée, irritation sévère, brûlure chimique, douleur, ampoules</i>
<b>Intervention</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau/se doucher.  Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  En cas d'irritation ou d'éruption cutanée ; ou pour exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.  Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>EN CAS D'INHALATION</b>	P304 + P340, P310, P333 + P313
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>toux, irritation des voies respiratoires, sensation de brûlure de la gorge, du nez et de la poitrine</i>
<b>Intervention</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
<b>EN CAS D'INGESTION</b>	P301 + P330 + P331, P310, P308 + P313
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>brûlures et sensation de brûlure de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac</i>
<b>Intervention</b>	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou Consulter un médecin.

421A

ÉTAIN LIQUIDE

**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

<b>Moyens d'extinctions</b>	En cas d'incendies : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.
<b>Danger Spécifiques</b>	Ne brûlera pas. En cas de feux, ce produit peut produire des fumées et gaz toxiques.
<b>Produits de Combustion</b>	Produit des oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ), des oxydes d'étain (SnOx), des oxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ),
<b>Pompier</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	Ne pas respirer les brouillards ou aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes.
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
<b>Méthode de Confinement</b>	Confiner avec un absorbant inerte (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
<b>Méthode de Nettoyage</b>	Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans un récipient à déchets (en plastique) résistant à la corrosion. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
<b>Méthode d'Élimination</b>	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

421A

ÉTAIN LIQUIDE

**Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, et les vêtements.

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, et aérosols.

Ne pas manger, boire, ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**Manutention**

Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

**Stockage**

Garder sous clef.

NE PAS CONGELER! Conserver dans un endroit propre et sec entre 5 et 35 ° C.

**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
étain et ses composés inorganiques	ACGIH	2 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	2 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada AB	2 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada BC	2 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada ON	2 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
Canada QC	2 mg/m <sup>3</sup>	Non établi	

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins).

Les limites d'exposition d'ACGIH1, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

*Suite de section sur la page suivante*

421A

ÉTAIN LIQUIDE

**Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

**Equipment de Protection Individuelle****Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

**RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

**Protection de la Peau**

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle, chloroprène, latex, ou d'autres gants chimiquement résistant avec une épaisseur d'au moins 0.6 mm.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile d'une épaisseur  $\geq 0.1$  mm, ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

**Protection Respiratoire**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, de vapeurs, et d'aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

**RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

**Hygiène Préventives**

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.



421A

ÉTAIN LIQUIDE

## Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité</b>	Pas disponible
<b>Apparence</b>	Jaune	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité</b>	Pas disponible
<b>Odeur</b>	Léger soufre	<b>Pression de Vapeur @20 °C</b>	Pas disponible
<b>Seuil d'Odeur</b>	Pas disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	<1	<b>Densité Relative @25 °C</b>	1.25
<b>Point de Fusion/ Point de Congélation</b>	Pas disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Complètement soluble
<b>Point Initial d'Ébullition</b>	Pas disponible	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Point d'Éclair</b>	Pas disponible	<b>Température d'Auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Taux d'Évaporation</b>	Pas disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non inflammable	<b>Viscosité @25 °C</b>	<20.5 mm <sup>2</sup> /s

## Section 10 : Stabilité et Réactivité

<b>Réactivité</b>	Pas disponible
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter l'aérosolisation et les substances incompatibles.
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Éviter les agents oxydant forts, les alcalis et les bases fortes.
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

421A

ÉTAIN LIQUIDE

## Section 11 : Données Toxicologiques

## Sommaire des Effets et Symptômes par Voies d'Exposition

<b>Yeux</b>	Provoque de la rougeur, de la douleur, une irritation grave ou des lésions oculaires. Les symptômes peuvent être différés.
<b>Peau</b>	Provoque une rougeur, une éruption cutanée, une irritation sévère de la peau, des brûlures chimiques, de la douleur ou des ampoules. Les symptômes peuvent être différés.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer de la toux, une irritation des voies respiratoires supérieures (nez, de la gorge, et des poumons) et des sensations de brûlures.
<b>Ingestion</b>	Provoque des brûlures ou sensation de brûlures de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac.
<b>Chronique</b>	L'exposition prolongée et répétée peut causer une allergie cutanée. L'ingestion ou l'inhalation peuvent avoir des effets cancérogènes et sur la reproduction et le développement des fœtus.

## Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
thiourée	>2 000 mg/kg Rat	2 800 mg/kg Lapin	195 mg/L 4 h Rat
bis(méthanesulfonate) d'étain(II)	1 621 mg/kg Rat	>2 000 mg/kg Rat	Non disponible
acide méthanesulfonique	>860 mg/kg Rat	>1 000 mg/kg Lapin	>2 mg/m <sup>3</sup> 1 h Souris

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

*Suite de section sur la page suivante*

421A

ÉTAIN LIQUIDE

**Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Provoque des brûlures de la peau.

**Lésions/irritation des yeux**

Provoque des lésions oculaires.

**Sensibilisation respiratoire et de la peau** (risque de réactions allergiques)

Le bis(méthanesulfonate) d'étain(II) est un agent de sensibilisation de la peau connu.

**Cancérogénicité** (risque de cancer)

Le thiourée [No. CAS 62-56-6] est reconnu comme un cancérigène possible selon des études sur des animaux et les normes réglementaires d'Amérique du Nord.

**Thiourée [CAS# 62-56-6]**

IARC Group 2B : Probablement cancérigène pour l'homme

ACGIH A3 : Agent cancérigène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue pour l'humain

CA Prop 65 : Répertoire comme cancérigène

NTP : Présomption raisonnable de cancérigénicité pour l'homme

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Le thiourée peut présenter un danger pour la fertilité chez les mâles selon des études sur des animaux.

**Téragénicité** (risque pour la malformation des fœtus)

Le thiourée peut présenter un danger pour le développement des fœtus selon des études sur des animaux.

**Toxique pour certains organes cibles – exposition unique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger d'aspiration**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composant de catégorie 1.

421A

ÉTAIN LIQUIDE

## Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Le thiourée est une substance toxique pour les milieux aquatiques de catégorie chronique 2. Il est rapidement biodégradable avec une CL50 96 h de 10 mg/L pour *Danio rerio* (poisson-zèbre); EC50 48 h de >5.6 mg/L *Daphnia magna* (puces d'eau); EC50 96 h de 3.2 mg/L pour *Desmodesmus subspicatus* (algue verte).

Le bis(méthanesulfonate) d'étain(II) est dangereux pour le milieu aquatique, avec une classification de catégorie 2 chronique.

Selon les données disponibles, l'acide méthanesulfonique ne sont classé comme substance toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

### Écotoxicité Aiguë

Voir la section chronique.

### Écotoxicité Chronique

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

### Biodégradation

Non disponible

### Autres Effets

Pas disponible

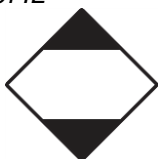
## Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**421A****ÉTAIN LIQUIDE****Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre****Référez aux Règlements TMD** (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 1 L ou moins

421A-125ML, 421A-500ML

**Quantité Limitée****Sensible à La Température—Conserver entre 5 °C et 35 °C.****Voie Aérienne****Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 0.5 L ou moins

421A-125ML, 421A-500ML

**Quantité Limitée**

Instr. d'Embal. Y840

Tailles supérieures à 0.5 L jusqu'à 1 L  
À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT**Numéro UN** : UN1760**Appellation Réglementaire** : LIQUIDE

CORROSIF, NSA (contient du bis(méthanesulfonate) d'étain(II) et de l'acide-méthanesulfonique)

**Classe** : 8**Groupe d'Emballage** : II**Polluant Marin** : Non

Instr. d'Embal. 851 (Max Net Qty : 1 L)

**Sensible à La Température—Conserver entre 5 °C et 35 °C.***Suite de section sur la page suivante*

**421A**
**ÉTAIN LIQUIDE**
**Voie Maritime**
**Référentiel au Règlement IMDG.**

Tailles de 1 L ou moins

421A-125ML, 421A-500ML

**Quantité Limitée**


Tailles supérieures à 1 L

À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

**Numéro UN** : UN1760

**Appellation Réglementaire** : LIQUIDE

CORROSIF, NSA (contient du bis(méthanesulfonate) d'étain(II) et de l'acide-méthanesulfonique)

**Classe** : 8

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Non

**Sensible à La Température—Conserver entre 5 °C et 35 °C.**

*Note:* L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement **formé et certifié**.

**Section 15 : Information sur la Réglementation**
**Canada**
**Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

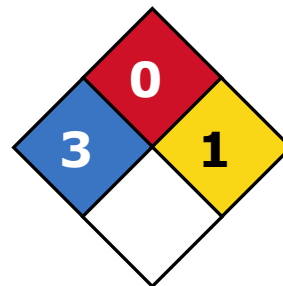
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

**USA**
**Autres Classifications**
**Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>* 3</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>	<b>0</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>	<b>1</b>
<b>PROTECTION PERSONNELLE :</b>	

**CODES 704 NFPA®**


Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

Suite de section sur la page suivante

**421A****ÉTAIN LIQUIDE****CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

**EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient du thiourée (No. CAS 62-56-6; quantité rapportable = 10 lb) qui est assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive)

Ce produit contient du thiourée, qui est répertorié comme une substance cancérigène.

**Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations**

**Préparé par le** Département de Affaires Réglementaires

**Date de Révision** 27 février 2020

**Annule et Remplace** 15 octobre 2019

**Changement Effectué** : Mise à jour des numéros de téléphone en cas d'urgence

*Suite de section sur la page suivante*

**421A****ÉTAIN LIQUIDE****Références**

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

**Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Minimal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : +1-905-331-1396

**Adresses**

<i>Fabrication &amp; Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

*Suite de section sur la page suivante*



**421A****ÉTAIN LIQUIDE****Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources sûrs, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locaux, régionaux, nationaux, ou internationaux qui s'applique.